



CRYO Advance
Votre santé au naturel, nos solutions bien-être



CRÉATEUR EN
ESTHÉTIQUE MÉDICALE

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ – CRYOLIPOLYSE CRISTAL® PRO ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- EXPLICATIONS

Le principe de la cryolipolyse CRISTAL PRO® est de pratiquer une aspiration soutenue des tissus tout en diffusant de manière contrôlée du froid à la surface de la peau. Cette technique amène une réduction de la masse grasseuse au niveau de la zone ciblée. Ce n'est pas une solution de perte de poids et cela ne remplace pas les méthodes traditionnelles telles que la liposuction. Un patient en surpoids doit attendre une moindre amélioration que celui possédant de plus petits amas gras. Des études cliniques ont démontré que la cryolipolyse CRISTAL PRO® détruit de manière naturelle les cellules grasses. Cependant, comme pour la plupart des techniques, les résultats varient d'un individu à un autre.

2- PRÉCAUTIONS D'AVANT SÉANCE

- Pas d'activité sportive ½ heure avant la séance
- Pas de crème, application de gel, ou huile corporelle 3 heures avant la séance
- Pas d'utilisation d'huile essentielle 15 jours avant la séance
- Retirez tout élément métallique (piercing) sur la zone à traiter
- Détectez toute plaie cutanée récente, ou brûlure sur la zone à traiter et en informez le professionnel en charge de votre séance

3- CONTRE INDICATIONS À LA PRATIQUE DE LA CRYOLIPOLYSE

Merci d'entourer la réponse correspondante

Avez-vous un pacemaker ? **Oui / Non**

Êtes-vous enceinte, allaitez-vous ? **Oui / Non**

Avez-vous eu une césarienne dans les 12 derniers mois ? **Oui / Non**

Avez-vous une insuffisance rénale ou hépatique ? **Oui / Non**

Avez-vous la maladie de Reynaud, ou une allergie au froid ? **Oui / Non**

Avez-vous un diabète sévère ou une maladie impliquant une vascularite (type cryoglobulinémie I, II et III ?) **Oui / Non**

Avez-vous une phlébite, une thrombophlébite et/ou un œdème (hypoprotéïnémie) ? **Oui / Non**

Avez-vous une maladie grave de la peau ou une infection active de la peau ? **Oui / Non**

Prenez-vous des anticoagulants ? **Oui / Non**

Prenez-vous des médicaments en continu ? **Oui / Non** (Merci de préciser)

Avez-vous un cancer ou d'autres processus cancérogènes ou êtes-vous porteurs du VIH ? **Oui / Non**

Êtes-vous atteint de la maladie des agglutinines froides ? **Oui / Non**

Avez-vous une hernie au niveau ou à proximité de la zone de traitement ? **Oui / Non**

Avez-vous des troubles neuropathiques ou atteinte neurologique, douleur nerveuse (névralgie post-herpétique ou névralgie diabétique) ? **Oui / Non**

Chirurgie récente ou tissu cicatriciel dans la zone à traiter ? **Oui / Non**

Avez-vous un appareil implantable tel qu'un défibrillateur ? **Oui / Non**

Avez-vous été opéré au niveau de la zone pectorale ? **Oui / Non**

Contre indications relatives

Êtes-vous atteint de douleurs chroniques ou pathologies nécessitant un traitement ? **Oui / Non**

État infectieux ou fébrile d'anxiété **Oui / Non**

Sensibilité connue ou allergie, au propylène glycol, au fructose ? **Oui / Non**

4-INFORMATIONS : risques, complications et observations

Les complications post-séances sont rares mais existent. Il est de notre devoir de vous en informer en toute transparence et de vous aider à prendre une décision en toute connaissance de cause.

Dans certains cas (rares) et malgré le strict respect des protocoles de cryolipolyse :

- De légères brûlures, 1er ou 2nd degré peuvent apparaître. J'ai également été informé que ces phénomènes peuvent apparaître plus fréquemment sur les clients avec une sensibilité capillaire importante susceptible de provoquer des marques et/ou chez les fumeurs ou anciens fumeurs. Dans le cas de brûlures citées ci-dessus, il n'y a pas de risque majeur pour votre santé, même si la période de résorption sera plus longue. Une hyperpigmentation pourra cependant apparaître.

4-INFORMATIONS : risques, complications et observations (SUITE)



- Des risques d'hyperplasie adipeuse paradoxale existent. On entend par hyperplasie, une augmentation de volume des tissus par multiplication du nombre de cellules. Cet effet secondaire peut - par la suite - être corrigé par un geste chirurgical.
- Dans certains cas, des décrochés peuvent apparaître sur les zones traitées. Sont entendus ici, une réduction importante d'amas graisseux non homogène et susceptible d'apparaître comme un creux comparativement aux surfaces non traitées par cryolipolyse.
- Un phénomène d'onglée peut également se faire ressentir. Un grand froid ou une brusque baisse de la température entraîne un rétrécissement des vaisseaux sanguins localisés sur les zones traitées. La douleur apparaît lorsque la hausse température permet le retour du sang, de manière brutale, dans ces extrémités, provoquant alors engourdissement et douleur. Cette phase peut s'accompagner de nausées.
- Un phénomène d'hyperinflammation de type panniculite est susceptible d'apparaître après votre séance. Dans ce cas, la panniculite se caractérise par des papules (nodules) rouges et sensibles qui se développent profondément (sous-cutanées), dans la couche de gras située sous la peau. Ces nodules sont souvent assez grands, de plusieurs centimètres de diamètre. Les nodules sont plus fréquents sur les jambes et les bras, et moins fréquents sur les fesses, le tronc et le visage. Les patients peuvent présenter des symptômes d'inflammation généralisée, tels qu'une fièvre, des douleurs musculaires et articulaires, et la sensation d'être malade et une hyperpigmentation inflammatoire pourrait apparaître.
- Le phénomène d'aspiration peut provoquer des sensations de traction, de profonds tiraillements et de pincements légers. Vous pouvez aussi ressentir un froid intense, des picotements, des sensations de piqûre, des douleurs ou des crampes au début du traitement. Ces sensations cessent généralement lors de l'engourdissement de la zone traitée en cours de traitement.
- La zone traitée peut présenter un aspect rigide (observé et ressenti) ainsi qu'une rougeur localisée à la suite du traitement. Un blanchissement passager de la peau et/ou une légère ecchymose peuvent être observés ainsi qu'une sensation cuisante, de picotements et de gelure. Il est possible de ressentir des nausées, des vertiges et des étourdissements pendant ou après le traitement, votre corps réagissant au traitement. Ces réactions sont normales et disparaissent généralement en quelques minutes ou quelques heures.
- Des bleus, un gonflement, et une sensibilité/insensibilité peuvent apparaître sur la zone traitée ainsi qu'une rougeur de la peau qui peut persister plusieurs heures après le soin. Une induration sous-cutanée, des nodules accompagnés de douleur et/ou d'inconfort ainsi qu'une hyperpigmentation avec coloration foncée de la peau peuvent apparaître sur le site ou au bord de la zone de traitement.
- Vous pouvez ressentir une perte de sensibilité au niveau de la zone traitée pendant plusieurs semaines après le traitement. D'autres changements peuvent être observables incluant rougeur, ecchymose, fortes démangeaisons, fourmillements, engourdissement, sensibilité au toucher, douleurs de la zone traitée, fortes crampes et contractions musculaires douloureuses.

Les effets diffèrent selon les patients et une apparition tardive (1 à 2 semaines après le traitement) des effets mentionnés précédemment peut être observée. Merci de nous contacter si des effets secondaires mentionnés ou non mentionnés apparaissent, ou si les symptômes persistent. En cas de grossesse, le traitement sera interrompu. .

5-RÉSULTATS de vos séances

Vous pouvez observer des résultats dès 5 à 7 semaines après le traitement par cryolipolyse et les résultats les plus importants après trois mois. Votre corps continuera par la suite à éliminer naturellement les cellules graisseuses détruites. Il est possible d'effectuer plusieurs séances jusqu'à obtention du résultat souhaité.

6-ACCORD :

Je soussigné(e), Mme, Mr.....Déclare avoir été informé(e) lors d'un rendez-vous d'information complet, de toutes les contre-indications, des risques, de l'aspect technique et des protocoles de soins spécifiques à l'usage de la cryolipolyse. Je déclare que je ne souffre actuellement d'aucune contre-indication empêchant la réalisation de mes séances et déclare avoir compris l'intégralité des informations décrites sur ce document. Je m'engage à signaler tout nouveau problème médical avant chaque séance. Je certifie sur l'honneur accepter l'ensemble des risques et complications potentiels liés au soin par cryolipolyse et renonce dans ce cas à tous recours juridiques à l'encontre de l'établissement CRYO Advance.

Nos services font l'objet d'une limitation de garantie. Notre action se limite à la mise à disposition de notre matériel en vue de répondre à une demande particulière d'amincissement. Nous n'avons pas d'obligation de résultat puisque ces derniers sont entièrement liés à la personne (épaisseur du tissu adipeux, surpoids...) au nombre de séances ou au comportement alimentaire et physique de la personne post-soins.

Différents facteurs extérieurs peuvent venir altérer les résultats :

- Un traitement pour la thyroïde de moins de 6 mois - Un traitement à la cortisone - La prise d'antidépresseurs - La prise d'anti-inflammatoires
- Syndrome de Cushing - L'arrêt du tabac couplé à un rééquilibrage alimentaire - Un état de surmenage - Stress - L'apnée du sommeil ou trouble du sommeil - Syndrome des ovaires polykystique

Nous vous rappelons, comme stipulé sur les conditions générales de ventes (document suivant) :

- Que le bilan pré-séance, d'information et d'évaluation à votre éligibilité à la cryolipolyse est gratuit. Cependant, un acompte de 80€ vous sera demandé dans le cas où, vous souhaitez acter une réservation pour une séance de cryolipolyse à date ultérieure.

Toute séance sera considérée comme due et débitée de votre forfait dans les cas suivants :

- Annulation ou déplacement du rendez-vous moins de 48h avant le rendez-vous (sauf présentation d'un justificatif)
- Arrivée avec plus de 20 minutes de retard à votre heure de rendez-vous

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des informations contenues dans ce document

Signature du client :

Mention « Bon pour accord ».....

Date :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Exemplaire CRYO Advance



CRYO Advance
Votre santé au naturel, nos solutions bien-être



Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées par la société Cryo Advance et ont pour objet d'informer le consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur procède à la vente de prestations de services ou de produits, et d'autre part, de définir les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de la vente de prestations ou de produits par le vendeur au consommateur. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes et des prestations de service proposées pour la marque Cryo Advance. En conséquence, toute vente de produits ou prestations de services de la marque Cryo Advance implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son achat.

Article 2 – Déclarations

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque client. L'acheteur préalablement à son achat déclare être en pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions. En conséquence, l'achat de prestations ou de produits implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de ventes, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par la société et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

Article 3 - Modalités de réservation

Lors de la première consultation il sera précisé au client les indications et contre-indications à la pratique de la cryolipolyse et vérifier que cet acte est adapté aux besoins du client. Chaque séance sera programmée sous la forme d'un rendez-vous, le temps des séances varie en fonction des zones à traiter et l'intervalle entre les rendez-vous sera décidé en fonction des résultats observés et de l'avancement de la prestation. Nous vous rappelons que le bilan pré-séance d'information et d'évaluation à votre éligibilité à la cryolipolyse est gratuit. Cependant, un acompte de 80€ vous sera demandé dans le cas où, vous souhaitez acter une réservation pour une séance de cryolipolyse à date ultérieure. Toute séance sera considérée comme due et débitée de votre forfait dans les cas suivants : Annulation ou déplacement du rendez-vous moins de 48h avant le rendez-vous (sauf présentation d'un justificatif). Arrivée avec plus de 20 minutes de retard à votre heure de rendez-vous

Article 4 - Tarifs

Les prix proposés comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) applicable au jour de la commande. Tout changement du taux applicable T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et des prestations vendu(e)s. Les prix des prestations dépendent des zones à traiter, de leurs tailles, du nombre de consommables utilisés et de la durée du traitement. Le prix facturé fera l'objet d'un devis qui devra être accepté par le client qui le signera en apposant la mention "bon pour accord". Tout achat suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente. A partir du moment où l'acheteur a enregistré son achat en validant son paiement, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix, volumes et quantités des produits et/ou des prestations proposées à la vente et achetées. Aucun achat ne sera remboursé intégralement ou partiellement. De la même manière, aucun acompte versé ne pourra être remboursé. Aucun forfait entamé ou non ne sera remboursé. Si l'acheteur se retrouvait, pour une raison indépendante de sa volonté, dans l'impossibilité de suivre les prestations proposées la situation précise de celui-ci serait considérée au cas par cas. Dans le cas où cela se justifie (certificat médical obligatoire), un avoir de l'équivalent du montant suivant la valeur du forfait diminuée de la valeur consommée pourra être proposé. Tout avoir est valable pour une durée de 6 mois à compter de son émission.

Article 5 - Paiement

Les conditions de paiement sont celles décrites lors du premier rdv. L'acheteur aura la possibilité d'effectuer des règlements en plusieurs fois sont proposées au client via cette solution : Les paiements seront composés d'un premier versement en espèces ou Cb puis du nombre de chèques correspondant au montant total de la prestation restant à payer. Ces chèques devront être transmis le jour même de la consultation. Tout règlement sera effectué au moment de la signature du contrat. Tout rejet fera l'objet d'une suspension immédiate du traitement tant que les règlements n'auront pas été régularisés.

Article 6 - Responsabilité

Les produits et prestations sont conformes à la législation européenne en vigueur. La société commercialisant les prestations cryolipolyse ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications.

La société exploitant la technologie cryolipolyse ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat de prestations, de produits ou de cadeaux. La société ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers. Il appartient à l'acheteur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits ou d'assurer les prestations, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel ne peut engager la responsabilité de la société exploitante ni donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement. Lors du rendez-vous d'information, le client a pris connaissance du protocole de soin spécifique, il devra le respecter pour être garant d'un résultat optimal. En cas de grossesse, le traitement sera interrompu le temps de la grossesse et de l'allaitement, et repris ensuite. L'ensemble des séances minceur devront être effectuées dans un délai d'un an. Les complications post séances sont rares. Des rougeurs, voir dans certains cas des hématomes, peuvent apparaître très rarement sur les zones traitées qui disparaîtront au bout de quelques heures, sans aucune conséquence.

Article 7 – Limitation de garantie

Nos services font l'objet d'une limitation de garantie.

Notre action se limite à la mise à disposition de notre matériel en vue de répondre à une demande particulière d'amaigrissement. Nous n'avons pas d'obligation de résultats puisque ces derniers sont entièrement liés à la personne (épaisseur du tissu adipeux, surpoids, objectifs personnels), au nombre de séances ou au comportement alimentaire et physique de la personne post soins. Les résultats sont donc variables selon les caractères génétiques, l'alimentation et l'activité physique de chaque personne. En conséquence, il est préconisé de suivre les conseils du professionnel.

Différents facteurs extérieurs peuvent venir altérer les résultats :

- Un traitement pour la thyroïde de moins de 6 mois (donc non stable)
- Un traitement à la cortisone
- La prise d'anti dépresseurs
- La prise d'anti inflammatoires
- Le syndrome de Cushing
- L'arrêt du tabac couplé à un rééquilibrage alimentaire
- Un état de surmenage, un stress
- L'apnée du sommeil ou autre un trouble du sommeil
- Syndrome des ovaires polykystique

Il est indispensable de prévenir le professionnel référent en cas de présences d'un cas pré cités.

Article 8 - Non validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 9 - Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement auprès de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées au sein des présentes conditions générales de vente ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 10 - Loi applicable

Les ventes de prestations ou de produits minceur sont soumises à la loi européenne. En cas de litige, le client peut, tout d'abord, contacter la société exploitant les technologies minceur afin de rechercher une solution amiable.

Article 11 - Informatique et Libertés

Les informations collectées dans le cadre de la marque Cryo Advance sont nécessaires pour la gestion de la société et de ses partenaires commerciaux. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression aux données le concernant auprès de la société exploitant les technologies minceur.

L'acheteur peut être amené à recevoir des propositions commerciales ou être informé des offres de la société. Si l'acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer la société par courrier.

Fait en 2 exemplaires

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des informations contenues dans ce document.

Signature:

Fait à :

Le :/...../.....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Exemplaire client



Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente ont été rédigées par la société Cryo Advance et ont pour objet d'informer le consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur procède à la vente de prestations de services ou de produits, et d'autre part, de définir les droits et obligations de chaque partie dans le cadre de la vente de prestations ou de produits par le vendeur au consommateur. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes et des prestations de service proposées pour la marque Cryo Advance. En conséquence, toute vente de produits ou prestations de services de la marque Cryo Advance implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à son achat.

Article 2 – Déclarations

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque client. L'acheteur préalablement à son achat déclare être en pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions. En conséquence, l'achat de prestations ou de produits implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de ventes, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par la société et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

Article 3 - Modalités de réservation

Lors de la première consultation il sera précisé au client les indications et contre-indications à la pratique de la cryolipolyse et vérifier que cet acte est adapté aux besoins du client. Chaque séance sera programmée sous la forme d'un rendez-vous, le temps des séances varie en fonction des zones à traiter et l'intervalle entre les rendez-vous sera décidé en fonction des résultats observés et de l'avancement de la prestation. Nous vous rappelons que le bilan pré-séance d'information et d'évaluation à votre éligibilité à la cryolipolyse est gratuit. Cependant, un acompte de 80€ vous sera demandé dans le cas où, vous souhaitez acter une réservation pour une séance de cryolipolyse à date ultérieure. Toute séance sera considérée comme due et débitée de votre forfait dans les cas suivants : Annulation ou déplacement du rendez-vous moins de 48h avant le rendez-vous (sauf présentation d'un justificatif). Arrivée avec plus de 20 minutes de retard à votre heure de rendez-vous

Article 4 - Tarifs

Les prix proposés comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) applicable au jour de la commande. Tout changement du taux applicable T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et des prestations vendu(e)s. Les prix des prestations dépendent des zones à traiter, de leurs tailles, du nombre de consommables utilisés et de la durée du traitement. Le prix facturé fera l'objet d'un devis qui devra être accepté par le client qui le signera en apposant la mention "bon pour accord". Tout achat suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente. A partir du moment où l'acheteur a enregistré son achat en validant son paiement, il est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause et sans réserve les présentes conditions générales de vente, les prix, volumes et quantités des produits et/ou des prestations proposées à la vente et achetées.

Aucun achat ne sera remboursé intégralement ou partiellement. De la même manière, aucun acompte versé ne pourra être remboursé. Aucun forfait entamé ou non ne sera remboursé. Si l'acheteur se retrouvait, pour une raison indépendante de sa volonté, dans l'impossibilité de suivre les prestations proposées la situation précise de celui-ci serait considérée au cas par cas. Dans le cas où cela se justifie (certificat médical obligatoire), un avoir de l'équivalent du montant suivant la valeur du forfait diminuée de la valeur consommée pourra être proposé. Tout avoir est valable pour une durée de 6 mois à compter de son émission.

Article 5 - Paiement

Les conditions de paiement sont celles décrites lors du premier rdv. L'acheteur aura la possibilité d'effectuer des règlements en plusieurs fois sont proposées au client via cette solution : Les paiements seront composés d'un premier versement en espèces ou Cb puis du nombre de chèques correspondant au montant total de la prestation restant à payer. Ces chèques devront être transmis le jour même de la consultation. Tout règlement sera effectué au moment de la signature du contrat. Tout rejet fera l'objet d'une suspension immédiate du traitement tant que les règlements n'auront pas été régularisés.

Article 6 - Responsabilité

Les produits et prestations sont conformes à la législation européenne en vigueur. La société commercialisant les prestations cryolipolyse ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications.

La société exploitant la technologie cryolipolyse ne pourra être tenue pour responsable de tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'achat de prestations, de produits ou de cadeaux. La société ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers. Il appartient à l'acheteur de procéder à toutes les sauvegardes nécessaires. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits ou d'assurer les prestations, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel ne peut engager la responsabilité de la société exploitante ni donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement. Lors du rendez-vous d'information, le client a pris connaissance du protocole de soin spécifique, il devra le respecter pour être garant d'un résultat optimal. En cas de grossesse, le traitement sera interrompu le temps de la grossesse et de l'allaitement, et repris ensuite. L'ensemble des séances minceur devront être effectuées dans un délai d'un an. Les complications post séances sont rares. Des rougeurs, voir dans certains cas des hématomes, peuvent apparaître très rarement sur les zones traitées qui disparaîtront au bout de quelques heures, sans aucune conséquence.

Article 7 – Limitation de garantie

Nos services font l'objet d'une limitation de garantie. Notre action se limite à la mise à disposition de notre matériel en vue de répondre à une demande particulière d'amaigrissement. Nous n'avons pas d'obligation de résultats puisque ces derniers sont entièrement liés à la personne (épaisseur du tissu adipeux, surpoids, objectifs personnels), au nombre de séances ou au comportement alimentaire et physique de la personne post soins. Les résultats sont donc variables selon les caractères génétiques, l'alimentation et l'activité physique de chaque personne. En conséquence, il est préconisé de suivre les conseils du professionnel.

Différents facteurs extérieurs peuvent venir altérer les résultats :

- Un traitement pour la thyroïde de moins de 6 mois (donc non stable)
- Un traitement à la cortisone
- La prise d'anti dépresseurs
- La prise d'anti inflammatoires
- Le syndrome de Cushing
- L'arrêt du tabac couplé à un rééquilibrage alimentaire
- Un état de surmenage, un stress
- L'apnée du sommeil ou autre un trouble du sommeil
- Syndrome des ovaires polykystique

Il est indispensable de prévenir le professionnel référent en cas de présences d'un cas pré cités.

Article 8 - Non validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 9 - Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement auprès de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées au sein des présentes conditions générales de vente ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 10 - Loi applicable

Les ventes de prestations ou de produits minceur sont soumises à la loi européenne. En cas de litige, le client peut, tout d'abord, contacter la société exploitant les technologies minceur afin de rechercher une solution amiable.

Article 11 - Informatique et Libertés

Les informations collectées dans le cadre de la marque Cryo Advance sont nécessaires pour la gestion de la société et de ses partenaires commerciaux. Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression aux données le concernant auprès de la société exploitant les technologies minceur.

L'acheteur peut être amené à recevoir des propositions commerciales ou être informé des offres de la société. Si l'acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer la société par courrier.

Fait en 2 exemplaires

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des informations contenues dans ce document.

Signature:

Fait à :

Le :/...../.....